

TESSIER Jean



Matricule au recrutement à Cholet : 768 – Classe de mobilisation:1894
Né le 2 février 1874 à La Pommeraye, canton de Saint-Florent-le-Vieil,
département de Maine-et-Loire - Profession de cultivateur
De Auguste Tessier et de Huchet Eulalie
Domiciliés à La Pommeraye, canton de Saint-Florent-le-Vieil, département de
Maine-et-Loire

Cheveux et sourcils bruns, yeux roux, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale,
taille 1,62m - Marques particulières : taches de rousseur
Degré d'instruction : 3 (*possède une instruction primaire plus développée*)
N° 27 de tirage dans le canton de Saint-Florent-le-Vieil - Décision du conseil de révision et motifs : Bon

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

Appelé à l'activité le 16 novembre 1895 au 68^{ème} d'Infanterie - Arrivé au corps le dit jour – Matricule 5847 –
Soldat de 2^{ème} classe
Envoyé en congé le 17 septembre 1898 en attendant son passage dans la réserve
Certificat de bonne conduite accordé - Passé dans la réserve de l'armée d'active le 1^{er} novembre 1898
Maintenu Service auxiliaire par la Commission de Réforme de Cholet le 21 août 1916 (loi du 17 août 1915)

Corps d'affectation

Dans l'armée active	68 ^{ème} régiment d'Infanterie
Dans la disponibilité	Régiment d'Infanterie de Cholet
Dans la réserve de l'armée active	72 ^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie – Service auxiliaire
Dans l'armée territoriale	77 ^{ème} Régiment d'Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée d'active

Sursis n° 114 – Décision Commission ministérielle des mines du 27 février 1917 au 6 février 1919 aux fours à
chaux de Châteaupanne de Montjean

Affecté comme réserviste au 77^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 1^{er} juin 1921

En congé illimité de démobilisation le 6 février 1919 se retire à Montjean D M 77^{ème} d'infanterie
A accompli une 1^{ère} période d'exercice dans le 77^{ème} Régiment d'Infanterie du 26 août au 22 septembre 1901
A accompli une 2^{ème} période d'exercice dans le 77^{ème} Régiment d'Infanterie du 9 mai au 6 juin 1904

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1908

Dans l'armée territoriale et dans la réserve

Rappelé à l'activité par le Décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914 - Arrivé au corps le 7 août 1914
Classé service auxiliaire par la commission de réforme de Cholet du 10 avril 1916 pour myopie
Détaché (Défense Nationale) du 19 avril 1916 au 27 février 1917 aux fours à chaux de Châteaupanne (Montjean)
A accompli une période d'exercices dans le 72^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie du 19 au 27 avril 1911
Libéré du service militaire le 1^{er} octobre 1922
Campagne contre l'Allemagne du 7 août 1914 au 19 avril 1916